

MÉMOIRE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE
DANS LA MRC PAPINEAU

RÉDIGÉ PAR

LES ÉLÈVES DU PROGRAMME PEI DE L'IB DE 4^{IÈME} SECONDAIRE DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU

SIMONNE BÉLAND, ALEXIS BOIVIN, FÉLIX BLAIS, JENNY MÉNARD, MÉDÉRIC
RICHER, ZACHARY LAVERGNE, NATHAN ST-LOUIS, SOLÈNE DOYON,
LUDYVINE CAVALIER, ANAÏS CARDINAL, HAÏKA SALOMON, PHILOMÈNE DE
MONTGAILLARD ET LÉA-MAI BLANC-MOLLOY,

EN COLLABORATION AVEC LEUR ENSEIGNANTE DE SCIENCES,
MARIE-HÉLÈNE TRUDEAU-LAROCHE

PAPINEAUVILLE, QUÉBEC

17 MAI 2023

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Ce mémoire présente le fruit des recherches et du questionnement des jeunes de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau concernant l'activité minière dans leur région, soit la MRC Papineau. Cet établissement scolaire est la seule école secondaire publique de la région de la Petite-Nation. Près de 600 élèves provenant de tous les villages de la Petite-Nation fréquentent cette école.

L'augmentation des claims miniers dans la dernière année ainsi que le forage à quelques centaines de mètres du Lac Doré dans le Nord de la MRC inquiète la population et les jeunes de la région. Le dynamitage en pleine nuit l'été dernier a suscité le questionnement des élèves concernant l'avenir de leur région dans une perspective de transition énergétique.

C'est dans le cadre du cours de sciences et technologie que les élèves ont étudié les étapes d'extraction et de transformation du minerai, qu'ils ont étudié les bassins versants de leur territoire ainsi que la biodiversité de leur région avant de se questionner sur les aspects économiques de l'activité minière. Ils ont assisté à une soirée d'information avec des acteurs sociaux importants comme le préfet de la MRC, des techniciens en qualité des eaux et des botanistes afin de parfaire leurs connaissances sur le sujet et les enjeux qui en découlent. Des lettres d'opinion adressées à divers ministres provinciaux ont par la suite été rédigées et remises en main propre au ministre de la jeunesse, monsieur Mathieu Lacombe, qui a accepté notre invitation et est venu à notre rencontre discuter avec les élèves en décembre dernier.

Puisqu'une lettre devait également être remise au préfet de la MRC, monsieur Benoit Lauzon, les élèves se sont présentés à une rencontre au conseil des maires et des mairesses de la MRC Papineau le 18 avril dernier. Cette rencontre servait également à sensibiliser les élus municipaux sur l'importance de la préservation de notre environnement et à les inviter à poser un geste symbolique pour la journée de la Terre. Finalement, le directeur des aménagements de la MRC est venu rencontrer les élèves en classe pour présenter les grandes lignes du mémoire déposé au MRNF par notre MRC.

Toutes ces activités d'apprentissage et d'actions citoyennes ne pouvaient se conclure autrement que par le dépôt de ce mémoire, un cri du cœur de la génération future qui veut garder son patrimoine, ses attraits touristiques, ses paysages, la qualité de son eau potable, sa biodiversité.... Une génération qui demande d'être consultée sur le futur site d'une mine dans la région.

1. Harmonisation des activités et acceptabilité sociale

Le tourisme est une importante activité dans la MRC de Papineau et nous disposons de nombreux sites qui regorgent d'histoire et de beaux paysages. Il est vrai que notre région est très touristique et que les emplois sont saisonniers, mais ce n'est pas pour rien que notre région est touristique. L'Outaouais est riche d'histoire, que ce soient les monuments ou la nature. La création de mines dans la région pourrait détruire certains des magnifiques sites que nous possédons en plus de polluer nos cours d'eau. Au niveau des sites historiques et patrimoniaux, nous avons les chutes de Plaisance, le manoir Louis-Joseph-Papineau et plus encore. De plus, nous avons aussi de nombreux lacs qui attirent des milliers de touristes chaque année. La création de mines briserait la quiétude et la pureté de ces lacs et réduirait l'achalandage touristique. De plus, la création de mines réduirait la valeur de nombreuses habitations, qui par la suite causerait une diminution du nombre de citoyens voulant s'installer sur notre territoire. Bien que la création de mines créerait bien plus d'emplois, c'est bien mieux pour les habitants de travailler dans le tourisme et les activités récréatives au niveau de leur santé physique et mentale. Dans 20 ans, que restera-t-il de notre région touristique et que restera-t-il de votre mine une fois qu'il n'y aura plus rien à exploiter ? Les lacs pollués n'ont rien d'attirant selon nous et encore moins le trou qu'infligera cette mine à notre paysage. Et vous, aimeriez-vous qu'une entreprise minière détruise votre habitation, puisque les entreprises pourront acheter des claims sur nos terrains et exploiter ceux-ci?

2. Gouvernance et régime minier

Présentement, les titres miniers sont octroyés par le gouvernement du Québec, ce qui est loin d'être optimal. Considérant le fait que le gouvernement du Québec n'étudie pas les sites pour lesquels des permis de claim sont délivrés, le droit d'octroyer des titres miniers devrait revenir aux municipalités régionales de comté, car les MRC sont les mieux placés pour étudier les besoins de leurs municipalités et de leurs habitants. De plus, les MRC savent qui habite sur les terrains où des claims peuvent être octroyer et peuvent éviter de permettre des claims miniers sur des terrains habités par des gens qui ne veulent pas de mines chez eux.

3. Protection de l'environnement et de la santé

Comme vous le savez déjà, l'activité minière met en péril l'environnement. Nombreuses sont les conséquences qui suivent l'exploitation des mines. En plus de contaminer nos eaux en raison des déchets miniers, celle-ci cause également l'érosion des sols et la déforestation, ce qui engendre la perte d'habitats de diverses espèces. Les pluies qui ruissellent près des mines accumulent les résidus miniers et ceux-ci s'infiltrant ensuite dans le sol. En pénétrant dans le sol, cette eau acidifiée contamine nos nappes phréatiques. L'eau potable de notre région est donc en danger, d'autant plus que l'exploration minière se fait actuellement en amont de la majorité des villages de la région. La machinerie lourde utilisée lors de l'exploitation minière compacte le sol et amplifie le phénomène du ruissellement des eaux contaminées. Pensez-vous vraiment que les futurs véhicules électriques vont compenser pour tous les GES produits par les machineries lourdes durant l'extraction et la transformation du minerai ? Il y a d'autres solutions au réchauffement climatique que la destruction de nos sols.

4. Retombés des activités minières

Notre premier ministre, monsieur François Legault, dit que les mines seront beaucoup plus rentables pour la Petite-Nation et le Québec, mais nous ne sommes pas de cet avis. Le tourisme est une importante activité dans la MRC de Papineau et nous disposons de nombreux sites historiques et de paysages pittoresques. Un des plus grands secteurs économiques de notre région est justement le tourisme. En créant ces mines, cela détruira une des principales sources de revenus de notre région. Les déchets miniers, se trouvant dans les cours d'eau se déplaceront vers les sources d'eau des parcs naturels et protégés, repoussant les touristes. Ces réserves font parties de nos activités touristiques les plus populaires. Le camping et la pêche seront également très affectés. Les pêcheurs ne voudront plus payer pour pêcher sur nos lacs s'ils sont acidifiés. De nombreux campings fermeront également en raison du bruit, de la pollution et de la perte de biodiversité dus aux activités minières sur notre territoire. Ces secteurs perdront donc beaucoup de tourisme et ce secteur économique sera très affecté. S'il y a une baisse de tourisme en Outaouais, il y aura, pour conséquence, de nombreuses pertes d'emplois comme ceux de guides touristiques et plusieurs entrepreneurs qui vivent du tourisme. L'industrie touristique au Québec est composée de 5 secteurs de main-d'œuvre; la restauration, les loisirs et divertissements, l'hébergement, le transport et le service de voyage. En tout, il y a environ 450 000 travailleurs qui sont dans le tourisme, il faut donc penser aux effets négatifs qu'il y aura si nous perdons l'industrie touristique au Québec. En Outaouais, c'est plus de 15 000 emplois qui seraient touchés, sans compter les commerces. Dans la Petite-Nation, il y a de plus en plus de fermes biologiques qui font leur apparition dans le domaine de l'agriculture. Si nous commençons à faire plusieurs mines près des terres cultivables, la qualité des terres sera également affectée. Pour conclure, la transition énergétique du Québec devrait se faire par une prise de conscience de l'impact d'une décroissance économique pour la survie de la Terre et non pas par l'exploitation minière.